

Communiqué de presse
25 mai 2020

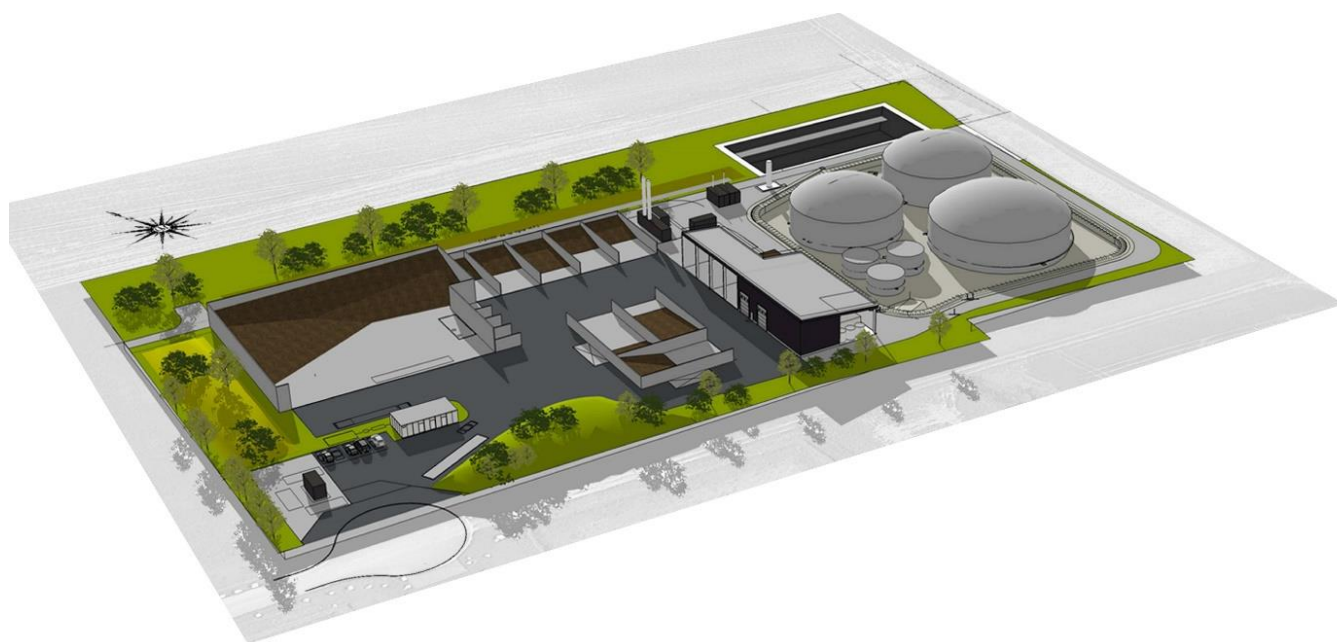
CVE et Ile-de-France Energies lancent la construction d'Equimeth, une unité de méthanisation territoriale structurante pour la Région Ile-de- France.

CVE et Ile-de-France Energies débutent la construction d'Equimeth, une unité de méthanisation territoriale implantée à Moret-Loing-et-Orvanne (77). Il s'agit d'une unité-clé, qui permettra de valoriser les biodéchets de la Région, et donc de structurer sa filière méthanisation. Ce projet permettra de produire une énergie verte locale stockable, le biométhane renouvelable. Il sera injecté dans les réseaux de gaz naturel d'Ile-de-France.

Repris par CVE en 2017, Equimeth est un projet de méthanisation territoriale initié en 2008 par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing.

Il a reçu le soutien financier de la Région Île-de-France pour près de 900 000 euros, de l'ADEME Île-de-France à hauteur de 680 000 euros et du Fond européen FESI pour près de 640 000 euros.

Equimeth – Vue du projet 3D



Soutenu par



L'unité valorisera les biodéchets de la région Ile-de-France, (restes de cantines, de restaurants, ...) et permettra donc de structurer sa filière biométhane. Elle pourra traiter **25 000 tonnes de matières organiques** issues du territoire, soit **l'équivalent de 2 fois les invendus alimentaires des hypermarchés de Seine et Marne**. Equimeth sera ainsi capable de générer une injection de 250 Nm³ de biométhane par heure dans le réseau GrDF, soit **l'équivalent de la consommation en gaz de 4 000 habitants**.

Le biométhane produit alimentera les communes de Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Thomery, Champagne sur Seine, Avon et Fontainebleau, **à hauteur de 15% de la consommation en gaz des habitants de ces communes**.

Le chantier durera 13 mois ; **la mise en service de l'unité est prévue pour le second semestre 2021, et l'injection de biométhane dans le réseau GrDF débutera fin 2021**.

Pour **Charles Deschamps, Responsable Biogaz du territoire Centre – Nord de CVE**, « *ce projet est la concrétisation d'une attente forte de la région Île-de-France et du Sud Seine-et-Marne. Il permettra de valoriser des matières organiques issues de multiples activités : restauration, centres équestres, industries agroalimentaires... Equimeth apporte aussi une nouvelle filière performante d'intrants organiques et fertilisants pour les agriculteurs partenaires. Enfin, la réalisation de cette infrastructure est un cap significatif vers l'autonomie énergétique du territoire et participe aux objectifs fixés par la Région Île-de-France.* »

Clé de voûte de l'intégration au territoire, Île-de-France Energies, opérateur de transition énergétique de la Région Île-de-France, s'est impliqué aux côtés de CVE dans le projet Equimeth dès la phase de développement. L'opérateur a intégré le capital du projet en décembre 2019 à hauteur de 15%, concrétisant son implication dans la gouvernance du projet dans la durée.

Pour Benjamin Chkroun, Président du Conseil de Surveillance d'Ile-de-France Energies et Conseiller régional : « *C'est l'aboutissement d'un formidable projet bénéficiant à tous les acteurs du territoire : fertilisants pour les agriculteurs, meilleure gestion des déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre, créations de filières locales, ... Île-de-France Energies est fière d'avoir contribué à ce succès.* »

Enfin, les citoyens des territoires concernés seront eux aussi impliqués, puisque CVE prévoit de les associer au projet Equimeth par le biais du financement participatif. Les modalités de cette proposition seront communiquées avant la fin 2020.

Soutenu par

Le biométhane, une énergie verte au cœur de la transition énergétique

Pour élargir son mix d'énergies vertes, CVE s'est engagé dans le développement du biométhane dès 2014. Cette **énergie renouvelable et stockable** s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire, à la croisée de 3 métiers : le **traitement des déchets organiques du territoire**, la **production d'énergie renouvelable locale**, et **l'agronomie avec l'utilisation du digestat** (le résidu issu de la méthanisation) qui sert d'engrais et de fertilisant des sols. Le biométhane peut être soit réinjecté dans les réseaux de gaz pour être consommé par les usagers situés à proximité, soit valorisé pour répondre à d'autres besoins, comme la mobilité décarbonée.

Membre co-fondateur du think tank France Biométhane créé en mars 2016, le groupe CVE s'est fixé pour objectif **d'atteindre d'ici 2025 une puissance gaz installée de 80 MW et de valoriser 700 000 tonnes de déchets organiques par an**. Il compte aujourd'hui une trentaine d'unités de méthanisation en construction ou en développement et deux sites en exploitation.

Outre le projet Equimeth, **CVE lancera deux autres unités de production de biométhane en 2020** : l'une à Saint Antoine de Breuilh, (Dordogne), l'autre à Montbrison (Loire).

A propos de CVE

Le groupe CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies, dont Cap Vert Energie est la marque historique sur le marché hexagonal. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est d'apporter des réponses durables aux besoins énergétiques et environnementaux des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. CVE est certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015. Implanté à Marseille, avec 5 bureaux régionaux, CVE est présent à l'international en Afrique et au travers de ses filiales au Chili et aux Etats-Unis. Le parc photovoltaïque d'une puissance de 295 MWc produit en année pleine l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de près de 380 000 habitants. Le groupe emploie 160 salariés et prévoit de réaliser, en 2021, un CA de vente d'énergie de 60 M€, en année pleine. Pour plus d'informations : www.cvegroup.com

A propos d'Ile de France Energies

Ile de France Energies a pour mission de réduire la vulnérabilité énergétique des franciliens et de développer des projets d'énergies renouvelables. Elle propose une offre de services intégrés pour la rénovation énergétique des copropriétés et participe à l'atteinte des objectifs « Transition Énergétique » de la Région Île-de-France, en accompagnant collectivités et porteurs de projets dès les phases de développement, et en investissant sous forme de participations dans des sociétés de projets d'énergies renouvelables. Opérateur d'initiative publique, Ile de France Energies compte pour actionnaires 11 collectivités territoriales (Région Île-de-France, Ville de Paris, Ville de Créteil, Conseil départementaux du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne, Communautés d'agglomérations de Plaine Commune, d'Est Ensemble, de Cergy Pontoise, du Val-de-Bièvre, de Paris Saclay et de Vallée-Sud), 3

Soutenu par

Syndicats de gestion intercommunale de l'énergie (SIPPEREC, SIGEIF et SDESM) et 2 établissements financiers (La Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Épargne d'Île-de-France) et bénéficie du soutien de l'Union Européenne.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

La Région Île-de-France

En tant que chef de file sur l'énergie et le climat, la Région porte une ambitieuse stratégie de transition énergétique vers une région sobre et décarbonée. La Région a ainsi financé depuis 2010 une trentaine de projets d'unités de méthanisation pour près de 24 millions d'euros d'aide. Dans le cadre de son « Plan Méthanisation – pour relever le défi du biogaz en Île-de-France » voté en novembre 2019, elle souhaite accompagner de manière durable le développement de la filière méthanisation et la structurer autour de six axes, pour atteindre l'objectif de 5 TWh/an de production de biométhane en 2030 :

- *Créer un cercle régional des acteurs de la méthanisation*
- *Créer les conditions de l'adhésion du grand public*
- *Favoriser la montée en compétence des acteurs de la filière*
- *Soutenir les investissements au travers de 3 appels à projet, et de la mobilisation de financements innovants*
- *Accompagner le développement de la mobilité durable GNV/BioGNV*
- *Porter la voix de la filière auprès du Gouvernement*

Contacts presse

CVE

Constance Legrand clegrand@agencethedesk.com 06 79 98 30 92

Stéphanie Kanoui stephanie@agencethedesk.com 06 11 66 00 50

Service de presse ADEME Île-de-France

Tel : 06 25 28 64 28 / e-mail : tiphaine.armand@havas.com

Service presse Île-de-France

service.presse@iledefrance.fr